

# CIRCUITS DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES

N°60

Circuit de Cosmes

33 % de Chemins Verts

Distance : 7.8 kms

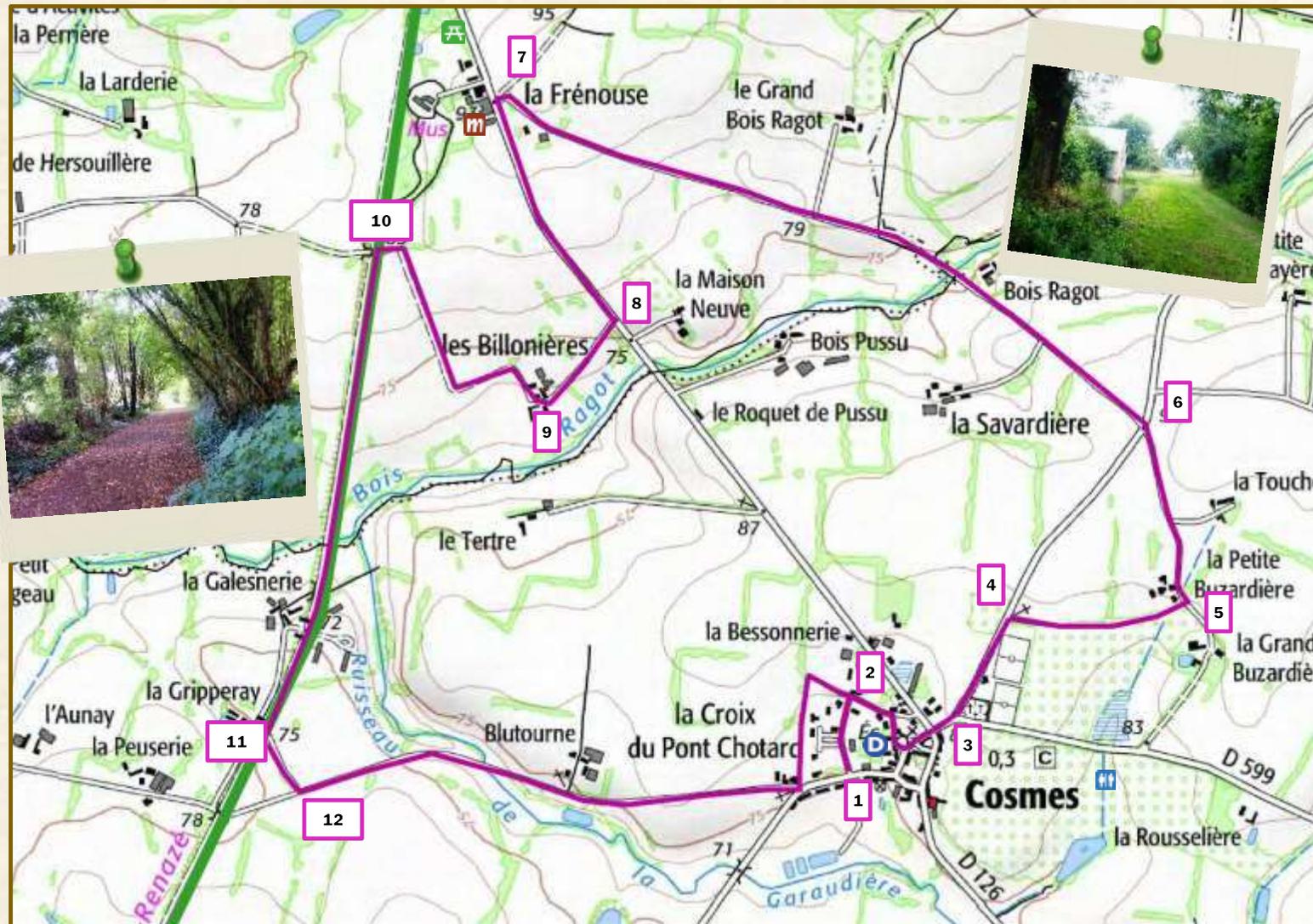
Durée : 2 h 10

**D** Départ :

Parking de la Mairie à Cosmes

— Circuit de Cosmes

— Voie Verte Renazé/Laval  
(anciennes voies ferrées)



Balisage —

Pique-nique Toilettes Musée et lieu de visite



Circuit de Cosmes

33 % de Chemins Verts

Distance : 7.8 kms

Durée : 2 h 10



## CIRCUITS DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES

**1** Au départ du parking de la mairie, prendre la rue Neuve Maison jusqu'au bout.

**2** Tourner à droite dans le chemin des Mares et après 100 m prendre à droite la rue qui descend vers l'église. Après l'église, prendre à gauche dans la rue jusqu'au croisement avec la rue principale. Traverser la route et prendre en face la direction Astillé.



**3** Arrivé au cimetière, prendre à gauche en direction d'Astillé et poursuivre sur la route pendant 250 m, jusqu'au bout du terrain de sports.

**4** Prendre à droite le sentier bordé d'arbres et continuer dans le sentier pendant 400 m.

**5** Au bout du chemin, tourner à gauche pour reprendre le chemin goudronné qui passe entre la maison, à gauche, et la mare, à droite. Continuer jusqu'au croisement de route.



**6** Prendre en face la route de Bois Ragot. Continuer sur cette route, passer le pont du ruisseau à 600 m et poursuivre pendant 1 km jusqu'au parking devant le musée Robert Tatin.



[www.musee-robert-tatin.fr](http://www.musee-robert-tatin.fr)

**7** Prendre la RD 126 à gauche et la longer pendant 800 m.

**8** Tourner à droite dans le chemin rural des Billonnères.

**9** Passer entre les habitations et continuer sur le chemin empierré pendant 700 m, passer sur le pont de la Voie Verte et tourner à droite 50 m plus loin pour descendre sur la Voie Verte.

**10** Sur la Voie Verte, prendre à droite et poursuivre pendant 1 km jusqu'à la ferme de la Gripperay.

**11** Là, reprendre la route à gauche pendant à peine 200 m.

**12** Au croisement de route, tourner à gauche et revenir sur le bourg de Cosmes à 1 km. Dans le bourg, au carrefour « Route de la Peuserie et de la Chapelle Craonnaise », prendre à gauche le chemin vert derrière le lotissement de la Fontaine, puis redescendre la rue Neuve-maison pour revenir au point de départ.

